

L'Association Canadienne de Surveillance Civile
du Maintien de l'Ordre

Conférence 2004

Voix multiples : Communautés et Surveillance civile



Biographies des modérateurs et des conférenciers

Biographies des modérateurs et des conférenciers

Barbara Attard	4
Paul Battershill.....	4
Gwen Boniface, Commissaire.....	5
A. Alan Borovoy	6
Gerry Braun	7
James Lawrence Cornish, LL.B.....	8
Satya Das	9
John Duncanson,	9
Julian N. Falconer.....	10
Sonya Ferrara.....	10
David Finlay, CR.....	11
Johanne Gauthier	11
Michael Gennaco.....	12
Elton R. Gritzfeld, CR.....	13
Nick Hardwick	14
Shirley Heafey	15
Gareth Jones	16
Quatrième vice-chef, Lawrence Joseph.....	17
L'Honorable Monty Kwinter.....	18
André Marin	19
Joseph Martino, LL.B.....	20
Edward J. McIsaac	20

Murray J. Mollard	21
Pierce Murphy.....	22
Fo Niemi	22
L'Honorable Juge Wallace T. Oppal	23
Margaret Parsons	23
William Phillips.....	24
Dirk Ryneveld, CR	24
Ian Scott, LL.B	25
Dave Seglins.....	26
Donna L.Shelley, CR	27
T. Sher Singh.....	27
David F. Sunahara, PhD.....	28
Peter A. Tinsley	28
Sandra Wilson	29
George V. Wright	29

Barbara Attard est membre du Conseil d'administration de l'Association nationale de surveillance civile du maintien de l'ordre (ANSCMO) depuis quatre ans. Elle a débuté au sein de cet organisme à titre de secrétaire et y occupe actuellement la fonction de vice-présidente.

Madame Attard est directrice de la *Police Review Commission (PRC)* à Berkeley, un des plus anciens organismes de surveillance aux États-Unis, qui célèbre son trentième anniversaire de fondation en 2003. En 1983 elle débute sa carrière en rejoignant l'*Office of Citizen Complaints (OCC)* de San Francisco, où elle est l'une des premières enquêteuses de cet organisme, récemment mis sur pied.

Madame Attard s'est faite la championne du recours à la médiation dans les cas de conduite policière douteuse; à cet égard, elle signe un article intitulé « In Praise of Mediation ». Dans le cadre de son travail pour l'OCC elle met au point un « système de préalerte » permettant de détecter rapidement d'éventuels comportements inquiétants et de conseiller les policiers de San Francisco dont les dossiers font écho de plaintes de la part de citoyens à cet égard.

Madame Attard obtient sa maîtrise en administration publique à l'Université de San Francisco. Elle possède un baccalauréat ès arts en Philosophie et en Sciences sociales de la *Humboldt State University*, située dans le nord de la Californie.

Madame Attard a participé activement à diverses associations de surveillance civile à l'échelle nationale et internationale pendant plus de douze ans et elle a participé à la Conférence de la CACOLE/NACOLE qui s'est tenue au Québec en 2001.

Paul Battershill, Chef de police
Service de police de Victoria

- Paul Battershill est nommé chef de police de Victoria en 1999 après avoir fait carrière pendant plus de 23 ans au sein du Service de police de Vancouver.
- Dans les années 1980, il est élu dirigeant syndical pour les services de police aux niveaux municipal, provincial et national.
- En 1993, M. Battershill siège à la *Justice Oppal Royal Commission of Inquiry Into Policing* de la Colombie-Britannique. Les recommandations de la Commission ont débouché sur l'établissement du système de surveillance actuellement en place en Colombie-Britannique.
- En 1997, Paul Battershill est directeur-fondateur de la *E-Comm Corporation*, située dans les basses terres du Fraser. La corporation E-Comm a mis sur pied le premier service intégré de sécurité publique à

financement partagé en Amérique du Nord, regroupant les services policiers, d'incendie et ambulanciers pour les services de radio desservant les zones étendues, les systèmes informatiques, le 911 ainsi que les installations de protection civile.

- Le Chef Battershill assume actuellement la présidence du Comité directeur pour l'application de la base de données *PRIME BC* en Colombie-Britannique.
- Le Chef Battershill est président du Comité national laboratoire judiciaire de la GRC et membre de la *Webster Foundation* pour la reconnaissance d'une contribution exceptionnelle dans les médias en Colombie-Britannique

Gwen Boniface, Commissaire

La carrière de Gwen M. Boniface débute en 1977, et au fil des années les postes qu'elle occupe comportent de plus en plus de responsabilités. C'est ainsi qu'elle est nommée surintendante de la Direction des services policiers contractuels et des Premières nations, surintendante principale du Bureau du développement de l'organisation, commandante régionale pour l'Ouest ontarien et, plus récemment, commissaire à la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

La commissaire Boniface est responsable de plus de 7 000 civils et agents de la PPO desservant un territoire de plus d'un million de kilomètres qui est composé de terre et d'eau. Elle est responsable des services de maintien de l'ordre pour différentes communautés de l'Ontario, y compris les services à la population et les services administratifs, en plus d'assumer la responsabilité des enquêtes très spécialisées et multijuridictionnelles.

La commissaire Boniface détient un baccalauréat ès arts de l'Université York et un baccalauréat en Droit de la *Osgoode Hall Law School*. Elle est admise au Barreau de l'Ontario en 1990 et est membre du Barreau du Haut-Canada.

En 1997, elle est nommée à la Commission du droit du Canada, un organisme fédéral indépendant de réforme du droit, qui a pour mandat de conseiller le Parlement au sujet de l'amélioration et de la modernisation des lois canadiennes. C'est par le biais de ce mandat et grâce à son travail d'assistante professeure à la Faculté de Droit de l'Université de Western Ontario que Gwen Boniface a le plus contribué au domaine de la Justice. Elle reçoit un Prix de Distinction des anciens élèves du *Humber College* et est décorée de l'Ordre de l'Ontario en 2001 et de l'Ordre du Mérite des services de police en 2002.

La commissaire Boniface est membre invitée des Chefs de police des Premières nations. Elle a occupé le poste de directrice, de vice-présidente et en 2001 elle

est devenue la première femme présidente de l'Association canadienne des chefs de police. En 2002 la commissaire Boniface est élue deuxième vice-présidente de la Division de la Police provinciale et de la police d'État pour l'Association internationale des chefs de police, et elle est la première agente de police canadienne à occuper un tel poste.

A. Alan Borovoy

M. Borovoy complète des études universitaires de premier cycle à l'Université de Toronto et, en 1958, il est admis au barreau du Haut-Canada à *Osgoode Hall*, Toronto. M. Borovoy agit à titre d'avocat général de la *Canadian Civil Liberties Association* depuis le 1^{er} mai 1968. Dans le passé il a agi à titre de : Secrétaire associé au Comité national pour les droits de l'homme du Congrès du Travail du Canada; Secrétaire au Comité ouvrier pour les droits de l'homme de l'Ontario; et Directeur du Comité ouvrier pour les droits de l'homme de la ville et du district de Toronto.

Activités d'organisation communautaires

Parmi les activités communautaires organisées par M. Borovoy on peut mentionner :

- Une délégation auprès du gouvernement de l'Ontario ayant débouché sur une législation pour lutter contre la discrimination en matière d'habitation.
- Une marche ayant eu lieu à Kenora, en Ontario et à laquelle ont pris part plus de 400 autochtones, qui a débouché sur l'acquiescement du gouvernement à toutes les propositions contenues dans le dossier présenté par les autochtones.
- Une délégation auprès du Ministre ontarien de la Santé ayant débouché sur un resserrement des normes et des modalités relatives à l'institutionnalisation involontaire dans le cadre de la législation sur la santé mentale.
- Des délégations auprès des gouvernements fédéral et provincial relativement à la peine capitale, à l'instruction religieuse dans les écoles publiques, à la Loi sur les mesures de guerre, à l'accès à un avocat en milieu carcéral, à la sécurité et au renseignement national, aux pratiques d'aide sociale, etc.
- Une manifestation protestataire contre la descente de drogue avec fouille à nu de Fort Érié, qui a débouché sur la formation d'une Commission royale.

- Des réunions publiques de protestation contre une loi spéciale votée en Alberta concernant l'abrogation de l'opposition aux réclamations des autochtones, le rétablissement de la peine capitale, un projet de loi fédéral sur la pornographie et les excès d'un projet de loi fédéral pour la création de la SCRS.
- Témoignage devant des Commissions parlementaires et présentations dans le cadre d'enquêtes publiques.

Parmi les sujets ayant fait l'objet de présentations publiques de M. Borovoy il faut mentionner : l'écoute électronique, les détenus = droits, discrimination raciale, pauvreté, ouverture du courrier, immigration, institutionnalisation involontaire, la Loi sur les secrets officiels, l'accès à l'information, l'aide juridique, la confidentialité des renseignements médicaux, la sécurité nationale.

Gerry Braun, Commissaire adjoint,
Division « D », Gendarmerie royale du Canada

Gerry Braun se joint à la Gendarmerie royale du Canada à Winnipeg, Manitoba en 1975. Il avait auparavant obtenu son diplôme de l'Université du Manitoba en 1974. Après avoir terminé sa formation au bureau de service, il est envoyé en poste en Alberta où il occupe diverses fonctions à différents endroits de la province tant dans le domaine du maintien de l'ordre que du crime commercial. En 1988 il reçoit son diplôme en Droit de l'Université de Calgary et travaille dans les quartiers généraux de la GRC à Ottawa, en Ontario. Lorsqu'il était à Ottawa, il a travaillé à la Direction des normes professionnelles à titre de représentant juridique et arbitre et reçoit sa commission à titre d'enquêteur en 1991.

Outre son expérience au sein de la GRCM. Braun a également travaillé au Bureau du Conseil privé du gouvernement du Canada à titre d'enquêteur principal dans le cadre de la Commission d'enquête sur la Somalie, et avec le ministère de la Justice du Canada à titre de gestionnaire de projet pour la mise en œuvre des changements législatifs majeurs en matière de lois sur les armes à feu au Canada, période au cours de laquelle il est transféré à Edmonton en Alberta.

En 1999, il est promu superintendant principal, et à ce titre il est transféré à Vancouver, en Colombie-Britannique, où il travaille comme agent responsable des opérations fédérales en Colombie-Britannique, du crime organisé, de la drogue, des crimes économiques et des stratégies antiterroristes pour la GRC. Pendant son séjour en Colombie-Britannique, en collaboration avec l'équipe de gestion des opérations criminelles, il introduit de nombreux changements organisationnels afin d'orienter plus stratégiquement le programme relatif aux opérations criminelles.

En juin 2002 le commissaire adjoint Braun est promu au rang qu'il occupe actuellement; soit commandant sous-divisionnaire responsable de toutes les opérations de maintien de l'ordre pour la division « D » de la GRC au Manitoba. Il dévoue toutes ses énergies à l'atteinte de l'excellence à tous les niveaux d'opération de maintien de l'ordre pour la division « D », et à s'assurer que tous les citoyens du Manitoba et du Canada vivent en toute sécurité dans leur domicile et au sein de leur communauté.

James Lawrence Cornish, LL.B

Jusqu'à sa récente nomination comme nommé Directeur intérimaire de l'Unité spéciale d'enquête (Ontario) M. Cornish occupait, depuis avril 1999, les fonctions d'avocat de la Couronne-Haldimand (Comté de Haldimand), ayant sous sa responsabilité toutes les poursuites relatives à des accusations criminelles et quasi-criminelles pour le comté de Haldimand. Il assumait également les fonctions de procureur de la Couronne suppléant de Norfolk de janvier 2002 à mai 2004.

Dans le cadre de son expérience professionnelle mentionnons ses fonctions de Chef d'équipe pour le: *DNA Retroactive Team* du Ministère du procureur général, de membre du Comité de révision du Guide des politiques de la Couronne, de membre de l'Équipe d'intervention dans le cadre du Rapport Kaufman et d'adjoint au procureur de la Couronne à Milton, Ontario. Il a pris part à des projets aussi variés que sa participation au Groupe de travail des Chefs de la poursuite aux niveaux fédéral / provincial / territorial sur les problèmes concernant l'ADN, à l'élaboration d'un protocole destiné à la Couronne et à la police relativement aux enquêtes, à l'organisation et à la divulgation dans le cas de crimes majeurs, à l'élaboration d'un protocole destiné à la police et concernant les enquêtes ayant trait aux agressions sexuelles, actuellement utilisé par la police régionale de Halton, ainsi que le Comité d'élaboration de la norme policière concernant le harcèlement criminel.

Publié dans la Revue Canadienne de Psychiatrie, en mars 1986, coauteur d'un essai sur la législation en matière de santé mentale en Ontario et au Canada, en collaboration avec M. James Brown et le Dr G. T. Swart, *The Law of Criminal Harassment and Stalking*, coauteur (avec le Dr Peter Collins et Kelly Murray), d'un texte complet sur la législation en matière de harcèlement criminel et autres problèmes psychiatriques apparentés.

M. Cornish a obtenu son Baccalauréat en Droit de l'Université de Western Ontario en 1982. Il est Avocat plaidant et Procureur à la Cour suprême de l'Ontario depuis 1984 et membre de différentes organisations comme la *National District Attorneys' Association*, l'*International Homicide Investigators Association*, le *Colonel Henry F. Williams Homicide Investigators*.

Satya Das

Satya Das, âgé de 42 ans, est chroniqueur et reporter aux Affaires étrangères pour le Journal d'Edmonton et pour les journaux de la chaîne Southam au Canada. Ses plus récents mandats aux Affaires étrangères l'ont conduit à couvrir les élections en Ukraine, la montée des politiques raciales en France, le crépuscule de Suharto en Indonésie, les limites à la croissance en Malaisie, la quête du Japon pour de nouvelles orientations, Hong Kong suite au règlement en Chine, les changements fondamentaux au sein de la RPC, et les efforts de Taiwan pour maintenir son indépendance politique et économique. Le poste qu'il occupe aux affaires étrangères a été créé spécialement pour lui en août dernier. Il était auparavant éditorialiste et chroniqueur au Journal d'Edmonton. Dans les douze années qui ont suivi, au cours desquelles il siégeait au comité éditorial du Journal, Das a beaucoup écrit sur la politique locale, régionale et nationale, sur les questions sociales et économiques et sur les relations internationales.

Das est journaliste depuis 1974, et auprès du Journal d'Edmonton depuis 1977. Il a prononcé des conférences sur l'économie, la philosophie politique et le français à l'Université de l'Alberta. En 1991, Das a pu compter sur une bourse de séjour de la Fondation Asie-Pacifique du Canada pour effectuer un long voyage en Indonésie. En 1987, il est boursier Nuffield du Wolfson College, à Cambridge, où il étudie les politiques et l'aide au commerce international. On l'entend souvent comme commentateur à la radio et à la télévision française et anglaise. Il a remporté la Citation d'excellence pour la rédaction d'éditoriaux au Concours canadien de journalisme de 1997. Das et son épouse Mita ont deux filles, Silpi, 10 ans, et Somya, 5 ans.

John Duncanson, âgé de 38 ans, est journaliste enquêteur pour le Toronto Star.

Il est récipiendaire du Prix Michener en 2002 (Prix du Gouverneur général), et du Concours canadien de journalisme en 2002 pour le journalisme d'enquête. M. Duncanson faisait partie de l'équipe qui a produit la série « Race and Crime » pour le Star en octobre 2002. Cette série controversée traitant de l'établissement de profils raciaux sur le service de police de Toronto a été contestée par les services de police à travers le pays, mais elle a été largement acceptée comme une étude qui a fait date par les criminologues et les leaders de la communauté noire. La série a déclenché une étude distincte effectuée par la Commission ontarienne des droits de la personne.

M. Duncanson, qui était à l'emploi du Toronto Star depuis 1988, a été le premier « reporter traitant des questions policières » pour le journal, s'appliquant à mettre davantage en évidence les récits et analyses concernant les questions de surveillance policière dans cette province.

Julian N. Falconer

Dans le privé, Julian Falconer est mari et père. Lui et son épouse et collègue Élisabeth il ont deux garçons, Ben et Justin.

Dans la pure tradition des avocats, l'exercice de sa profession l'a mené à défendre des causes de droit criminel, administratif ou civil, en première instance et en appel. Il travaille en anglais comme en français. La pratique de M. Falconer en matière de contentieux comprend les cas de *plaintiffs' personal injury cases and commercial litigation* pour le compte de clients institutionnels comme de particuliers.

Dans le cadre de sa pratique, M. Falconer a aussi servi de conseiller à d'autres avocats sur des questions allant des litiges entre partenaires aux *contempt proceedings* et *personal costs applications*. Le travail de Julian comprend également la défense des droits civiques et *public interest litigation*.

Certains des clients les plus connus de M. Falconer ont aidé à brosse son profil dans le numéro de décembre 2000 du *National Post*, le décrivant comme la "Voix des plus faibles": parmi ses clients se trouvent plusieurs familles ayant perdu un être cher par la faute des pouvoirs publics, qu'il s'agisse de fusillade policière ou de décès survenus en prison. Son travail le plus remarquable à l'étape de l'enquête comprend l'Enquête Donaldson; il a aussi représenté les familles de Robert Gentles, d'Edmund Yu et de Wayne Williams dans le cadre d'enquêtes du coroner. Il représente actuellement la famille d'Otto Vass.

En février 2000, M. Falconer se vit décerner le prix "*Vision of Justice*" de l'Association des étudiants en droit noirs du Canada pour s'être fait le champion des questions d'équité. En avril 2000, Julian reçut une distinction de l'Université de Toronto à titre de l'un des 100 plus éminents diplômés, pour son travail dans le contexte des Enquêtes du Coroner. En juin 2000, il assura la co-présidence de la Conférence "*Alternatives to the Use of Lethal Force by Police*" qui, pour la première fois au Canada, rassemblait des membres de la communauté et des corps policiers dans le but d'éviter d'éventuelles fusillades policières.

Parmi les publications académiques dont il est l'auteur, il faut mentionner des écrits de nature juridique portant sur le droit constitutionnel, ainsi que sur les problèmes raciaux dans leur rapport avec la justice. L'année dernière M. Falconer a signé, avec un co-auteur, un ouvrage de *Butterworths of Canada* sur la *Loi sur le Coroner* de l'Ontario.

Sonya Ferrara

Sonya Ferrara a commencé à travailler comme agente locale au Bureau de l'Ombudsman dans la section des enfants en 1999. Ses fonctions consistent à passer en revue les plaintes provenant de jeunes sous garde ou sous protection

(y compris les jeunes détenus sous garde dans les cellules des services de police). Madame Ferrara donne aux jeunes la possibilité de se faire entendre et elle supervise et enquête auprès des autorités institutionnelles sur les questions liées au respect des politiques et des lois. Elle représente également la section des enfants auprès de divers comités et de tables rondes nationales.

M^{me} Ferrara collabore à différents projets de recherche, et son travail permet de promouvoir la connaissance des droits et de clarifier certaines procédures relatives aux plaintes. M^{me} Ferrara apporte à ce travail sa formation et une expérience pratique acquise avec les jeunes à risque. Elle a également travaillé auprès des jeunes pour le ministère de la Justice, en plus du bénévolat qu'elle exerce à titre d'agente de probation en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Diplômée de l'Université York, M^{me} Ferrara est titulaire d'un baccalauréat spécialisé en Sciences politiques, et elle étudie actuellement afin d'obtenir sa maîtrise en Criminologie de l'Université Saint Mary's à Halifax, se concentrant surtout sur les droits des jeunes et la responsabilité de la police.

David Finlay, CR

David Finlay obtint son Baccalauréat en Droit de l'Université d'Alberta, et est membre du barreau d'Alberta depuis 1975. Il pratique le droit au sein de la firme albertaine de *Parlee McLaws* à Edmonton et à Calgary.

Les principaux domaines de pratique de M. Finlay sont : le développement, le financement et l'acquisition d'immeubles commerciaux; le droit corporatif; le droit de la santé.

David Finlay est membre de l'*Edmonton Police Commission* depuis cinq ans. Il en assure actuellement la présidence. Ancien président du *Réseau de soutien*, organisation caritative d'Edmonton qui offre un service d'écoute de 24 heures pour personnes en détresse ainsi que des programmes de prévention du suicide. Il s'est aussi impliqué dans d'autres initiatives communautaires et est directeur de deux fondations caritatives. Il a reçu le titre de Conseiller de la Reine en 2004.

David est marié et père de quatre enfants d'âge adulte.

Johanne Gauthier

Me Johanne Gauthier a été nommée avocate générale le 24 septembre 2001 et assume la direction des Services juridiques de la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire depuis ce jour. Elle exerce également les fonctions de Directrice exécutive par intérim de la Commission depuis le 31

octobre 2003. À ce titre, les opérations, ressources humaines, finances et technologies de l'information de la Commission sont aussi sous sa responsabilité. Me Gauthier est membre du comité exécutif de la Commission et préside le comité de gestion.

Diplômée en droit de l'Université de Sherbrooke, Me Gauthier est membre du Barreau du Québec. Elle a œuvré principalement en litige, en droit pénal, administratif et constitutionnel ainsi qu'en déontologie policière. Me Gauthier a débuté sa carrière au ministère de la Justice du Québec, puis elle a exercé le droit en pratique privée quelques années. En 1993, elle a été sélectionnée par Justice Canada pour agir comme conseillère juridique de la Gendarmerie royale du Canada.

Quelques mois plus tard, Me Gauthier est devenue membre civil de la GRC et y a occupé différents postes avec des responsabilités croissantes, notamment à titre de procureure principale dans les affaires disciplinaires et ce, pour l'ensemble du pays. Me Gauthier a été la première membre civil à exercer ces tâches et elle a été chargée de former les nouveaux procureurs « civils » de la Gendarmerie. En 1998, elle a été nommée gestionnaire des affaires internes pour les provinces de Québec et de l'Ontario de la GRC. Elle était alors responsable des plaintes du public, des enquêtes internes, des poursuites disciplinaires ainsi que des relations de travail. Finalement, Johanne a aussi travaillé au sein de la Direction de la planification stratégique de la Gendarmerie royale du Canada avant de rejoindre les rangs des Services juridiques du Commissariat aux langues officielles.

Me Johanne Gauthier est représentante fédérale au conseil d'administration de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (CACOLE), fait partie du comité de recherche de CACOLE et a agi en qualité de représentante spéciale en matière de surveillance des activités policières extraterritoriales. Me Gauthier est aussi membre du Comité consultatif sur l'accès à la justice dans les deux langues officielles pour les tribunaux fédéraux. Elle est également membre de l'Association du Barreau canadien.

Michael Gennaco

Michael Gennaco travaille actuellement pour le *County of Los Angeles Office of Independent Review*. Il travaillait auparavant pour le Bureau du Procureur des États-Unis, où était responsable de la section des droits civils. Au cours de cette période M. Gennaco était responsable de la surveillance de tous les cas de mauvaise conduite des policiers, des crimes haineux ainsi que des enquêtes sur la servitude involontaire et des poursuites judiciaires pour le district central de la Californie. Il a également agi comme agent de liaison sur les questions de droits civils pour la communauté, les groupes d'intérêt public et les organismes locaux et fédéraux d'application de la loi.

Les poursuites judiciaires et les enquêtes auxquelles M. Gennaco a participé comprenaient, entre autres, les poursuites entreprises contre Buford Furrow, Jr. pour crimes motivés par le racisme, soit le meurtre d'un facteur et les meurtres à connotation antisémite de quatre enfants et d'un adulte au *North Valley Jewish Community Center*, l'affaire du *Thai El Monte Garment Slaveshop*, les poursuites judiciaires contre le campus Irvine de l'Université de Californie et Cal State à Los Angeles pour propagande haineuse transmise sur Internet et la poursuite judiciaire d'un agent de détention du INS pour usage de force excessive. La poursuite judiciaire contre Furrow était la première à l'échelon fédéral mettant en cause les doubles allégations de motifs de haine et de terrorisme national. La poursuite judiciaire contre UCI était aussi la première à l'échelon fédéral en matière de crime motivé par la haine perpétré au moyen de l'Internet. À titre de responsable de la section des droits civils, M. Gennaco était également responsable de poursuites judiciaires contre les agents du *Los Angeles County Sheriff's Department*, du *Los Angeles Police Department*, et du *Adelanto Police Department*.

Avant de travailler au Bureau du Procureur des États-Unis, M. Gennaco a travaillé dix ans comme avocat plaidant auprès de la Division des droits civils à Washington, D.C. À ce titre M. Gennaco a pu poursuivre en justice un agent du LAPD pour usage excessif de force et de fausses arrestations, en plus de participer à de nombreuses poursuites judiciaires relatives à des crimes motivés par la haine et des cas de mauvaise conduite de policiers. De plus, M. Gennaco a travaillé deux ans à la section des droits de vote de la Division où il portait en justice les cas de discrimination en matière de droits de vote.

M. Gennaco est diplômé du Collège Dartmouth et a reçu son doctorat en jurisprudence de la Faculté de droit de Stanford. De plus, il a occupé le poste de professeur adjoint à l'*American University Law School*, à la *George Washington University School of Law*, au *Loyola Law School*, et au *Chapman College of Law*.

Avant de devenir avocat, M. Gennaco enseignait dans des écoles élémentaires et secondaires publiques en Arizona. Principalement à cause de l'environnement multiethnique qu'il a connu étant jeune et à l'encouragement de sa famille et de son mentor, l'honorable Thomas Tang, pour qui M. Gennaco a travaillé comme adjoint judiciaire, M. Gennaco a dédié toute sa carrière juridique à la protection des droits civils.

Elton R. Gritzfeld, CR

- Résident de la province de Saskatchewan depuis toujours. Fait ses études primaires dans une école rurale et est diplômé du Luther College, Régina.
- Diplômé de l'Université de la Saskatchewan, il obtient un baccalauréat en

1951 et un LL.B. en Droit en 1953.

- Admis au Barreau de la Saskatchewan en 1954. A toujours travaillé à Regina depuis ce temps.
- Nommé Conseil de la Reine en 1968.
- Sert de conseiller du Barreau de la Saskatchewan de 1979 à 1985 et comme président de la Société en 1983.
- Membre de l'Ordre des avocats de la Saskatchewan et de l'Association du Barreau canadien.
- Chargé de cours à l' *American College of Trial Lawyers*.
- A longtemps exercé sa profession dans les domaines de l'immobilier, de la common law, des procès au civil et au criminel.
- A exercé sa profession chez Gerrand Rath Johnson, avocats et conseillers juridiques, Regina, Saskatchewan.
- Est membre de la Commission de révision de la Saskatchewan.
- Enquêteur aux plaintes contre la police de la Saskatchewan, de 1992 jusqu'à ce jour.

Nick Hardwick est nommé premier président de la *Independent Police Complaints Commission* en décembre 2002.

Nick est directeur en chef du Conseil des réfugiés de juin 1995 à janvier 2003. Le Conseil des réfugiés est la plus importante agence pour réfugiés en Europe. Le Conseil fournit de l'aide et fait la promotion des droits des réfugiés en Grande-Bretagne et à l'étranger. Il est président du Conseil européen pour réfugiés et s exilés de 1999 à 2003 et membre du Groupe directeur du Jour commémoratif de l'Holocauste. Il a également été membre du *Social Security Advisory Committee* (1994-99) et du *Prince's Trust Ethnic Minorities Advisory Group*.

En 1979, Nick obtient son diplôme en littérature anglaise de l'Université de Hull et un doctorat honorifique en sciences sociales de l'Université de Wolverhampton. Après ses études à l'université, Nick travaille pour la *National Association for the Care and Resettlement of Offenders* (NACRO) de 1980 à 1986. Il assume plusieurs fonctions au sein de la section de la formation des jeunes de la NACRO, y compris de 1984 à 1986, période où il travaille à Wolverhampton et est responsable d'un groupe d'ateliers de formation dans le West Midlands. Après avoir quitté la NACRO en 1986, Nick travaille pendant une courte période à titre d'assistant directeur de la *Society of Voluntary Associates*, laquelle recrutait des volontaires pour travailler avec le service de probation.

De 1986 à 1995 M. Hardwick travaille comme directeur exécutif de *Centrepoin*t, une association d'hébergement et de bienfaisance pour jeunes sans-abris. Au cours de cette période au *Centrepoin*t Nick est prêté au ministère de l'Environnement pendant 6 mois où il agit à titre de conseiller des responsables du logement pour l'application de l'initiative gouvernementale *Rough Sleepers*.

Àgé de 46 ans, Nick Hardwick est marié et vit à London avec son épouse et son fils.

Shirley Heafey

Shirley Heafey est née à Maniwaki (Québec) en 1945, l'aînée d'une famille de sept enfants. Elle a grandi dans un milieu parfaitement bilingue à Maniwaki et ensuite à Ottawa, où elle a fait ses études secondaires à la Congrégation de Notre Dame. Elle a obtenu un baccalauréat ès arts en littératures française et anglaise au collège Saint-Patrick (de l'Université d'Ottawa). De 1972 à 1984, Mme Heafey s'est consacrée à l'éducation de ses deux filles, Sarah et Jessica.



En plus de prendre part à de nombreuses activités communautaires pendant ce congé de douze ans, elle a exercé les fonctions d'interprète de tribunal, de monitrice de conditionnement physique et de gérante d'un commerce prospère d'automobiles usagées.

Mme Heafey a réintégré le marché du travail à plein temps en 1984 au ministère des Affaires extérieures, où elle a préparé à l'intention du Ministre un résumé des activités s'étant déroulées à l'étranger. Quelques mois plus tard, elle a été nommée directrice des appels et des plaintes au sein du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (SCRS), un organisme civil chargé de la surveillance des activités du Service canadien du renseignement de sécurité. La responsabilité principale de Mme Heafey était de mener des enquêtes sur des questions liées à la sécurité nationale.

En 1988, Mme Heafey (âgée de 43 ans) s'est inscrite à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, d'où elle a obtenu son diplôme en droit en 1991. Pendant ses études, elle fournissait des services ad hoc au SCRS, à titre d'enquêtrice et d'analyste. Mme Heafey a été admise au barreau en 1993 et elle a ouvert avec succès un bureau d'avocat se spécialisant dans les domaines du droit administratif, du droit du travail et des droits de la personne.

De 1993 à 1997, Mme Heafey a aussi:

- Été nommée membre du Comité d'évaluation qui détenait la responsabilité d'attribuer des montants en conformité avec le programme Action 21 d'Environnement Canada.
- Été nommée présidente du groupe de travail de la ville de Gloucester chargé de préparer un rapport sur la rémunération des élus politiques. Accepté de siéger à la Commission des plaintes du public contre la GRC où elle a présidé des audiences quasi-judiciaires où l'on examinait les plaintes du public concernant le comportement de la police.
- Rempli les fonctions de conseillère juridique de la ville d'Ottawa, traitant des affaires légales et elle était surtout occupée à défendre les contestations d'arrêtés municipaux fondées sur la *Charte Canadienne des droits et libertés*.

En octobre 1997, Mme Heafey a été nommée à la présidence de la Commission des plaintes du public contre la GRC. Depuis, non seulement a-t-elle présidé à des changements fondamentaux dans la structure et le fonctionnement de la Commission, mais elle a aussi tenu l'audience d'intérêt public la plus vaste et l'enquête d'intérêt public la plus approfondie de l'histoire de la Commission. En sa qualité de présidente, Mme Heafey a beaucoup voyagé à travers le Canada en vue de sensibiliser les Canadiens au rôle important que joue la Commission et de leur faire mieux comprendre ce rôle.

Gareth Jones

M. Jones entre à la Metropolitan London (U.K..) Police (Police du Londres métropolitain (Royaume-Uni)), en 1982 et est promu au poste de sergent en 1986. En 1988 il quitte l'Angleterre pour s'établir au Canada et poursuit son travail d'enquêteur à l'emploi d'importantes compagnies d'assurances.

En janvier 1991 M. Jones rejoint l'Unité des enquêtes spéciales (SIU) à titre d'enquêteur. La SIU est un organisme indépendant qui a pour tâche d'enquêter sur des incidents mettant en cause des civils sérieusement blessés ou tués à la suite d'actions policières. Alors qu'il était à la SIU il est chargé – sur le terrain – d'enquêter sur plus de 500 cas, y compris environ 100 cas de tirs policiers, 200 poursuites policières et de nombreux décès et allégations d'agressions sexuelles lors de détentions. Il agit à titre d'enquêteur en chef dans la plupart de ces cas.

En 1998, M. Jones est détaché de son poste pour assumer les fonctions de Conseiller de direction principal auprès de M. André Marin, qui avait été à cette époque récemment nommé Ombudsman pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes (MDN / FC). Il revient à la SIU vers la fin de 1999.

En 2001, Gareth Jones retourne au MDN / FC à titre de Directeur de l'équipe de SORT (Special Ombudsman Response TEAM – Groupe spécial d'intervention de

l'Ombudsman) au sein du Bureau de l'Ombudsman du MDN / FC. Cette équipe enquête sur les cas complexes et délicats touchant souvent de grandes questions de portée générale. L'équipe de SORT mène également des enquêtes sous la direction du ministère de la Défense nationale pour le compte du Bureau.

Les services de M. Jones ont été retenus à titre d'expert dans des causes concernant la police au Canada et aux États-Unis. Il a co-signé un article intitulé « Lessons Learned. Death or injury cases involving law enforcement officers – Les leçons apprises. Causes de décès ou blessures impliquant des agents de police », paru dans le journal de la United States National Association of Criminal Defense Lawyers en juillet 2002.

M. Jones détient un Baccalauréat en Histoire (avec distinction) de l'Université de Manchester, au Royaume-Uni.

Quatrième vice-chef, Lawrence Joseph



Le vice-chef Lawrence Joseph est né au sein de la Première nation de Big River et est membre de la Bande de Big River et du Traité no 6. Il est le plus jeune fils des regrettés Ernest et Maria Joseph. Il parle couramment l'anglais et la langue crie. En 1967 il obtient un certificat en administration des affaires du Prince Albert Business College. En 1974 il poursuit des études en travail social, en psychologie et en sociologie à l'Université de Regina et à l'Université de la Saskatchewan.

À l'âge de 17 ans il se hisse au plus haut rang de l'escadrille #590 du All Indian Air Cadet (Adjudant II). Il est membre de la 44e Unité (Unité de l'artillerie) de l'Armée canadienne (la Milice). Il a également été instructeur civil pour le ministère de la Défense nationale.

En 1964, Lawrence Joseph reçoit une commission de la Reine pour son poste dans l'Aviation royale du Canada (Réserve). Il devait initialement agir comme sous-lieutenant d'aviation mais il a immédiatement été promu lieutenant d'aviation. Il est actuellement membre à plein temps de la Légion royale canadienne – Division #2.

Le vice-chef Joseph a été à l'emploi du gouvernement fédéral pendant 30 ans et 15 de ces années il travaillait dans le secteur de la gestion. Lorsqu'il oeuvrait au pénitencier fédéral de la Saskatchewan, à Prince Albert, il a reçu la mention élogieuse du Bureau du Solliciteur général pour avoir contribué à sauver la vie d'un de ses coéquipiers et avoir évité la fuite d'un dangereux criminel. En 1992 il reçoit la médaille du Gouverneur général pour service collectif.

Tout au long de sa carrière Lawrence Joseph a occupé plusieurs postes dans le secteur du service public. Il est élu fiduciaire et vice-président du Conseil des écoles publiques de Prince Albert. Il sert deux termes en tant que conseiller municipal à Prince Albert, d'abord en 1991 puis en 1995. Il est nommé maire intérimaire en 1993 lorsque le maire Gordon Kirkby est élu membre du Parlement. Le vice-chef Joseph est un lecteur laïque licencié pour l'Église anglicane du Canada. En 1996-1997 il agit à titre de président à la Prince Albert & District United Way.

En octobre 1997, Lawrence Joseph est élu quatrième vice-chef de la Fédération des nations indiennes de la Saskatchewan. A cours de sa première année à titre de vice-chef, il assume la responsabilité du portefeuille des terres et ressources. En 1998-1999 il accepte la responsabilité au sein de la Commission de la justice de la Fédération, qui comprend la Commission indienne responsable des jeux de hasard et de la délivrance de permis en Saskatchewan.

Réélu en 1999, le vice-chef Joseph en est à son deuxième mandat à titre de quatrième vice-chef. Il a occupé des postes au ministère de la Justice et du Développement social et de la Santé, en plus d'assumer la présidence du Conseil d'administration de la Commission indienne responsable des jeux de hasard et de la délivrance de permis en Saskatchewan.

Réélu en octobre 2002, il détient actuellement les portefeuilles de la Justice et de la Santé et du Développement social et poursuit son mandat à titre de président de la Commission indienne responsable des jeux de hasard et de la délivrance de permis en Saskatchewan.

L'Honorable Monty Kwinter

M. Monty Kwinter fut d'abord élu à l'Assemblée législative de l'Ontario en 1985 dans la circonscription de Wilson Heights, où il fut ensuite réélu en 1987, 1990 et 1995. Il s'est ensuite présenté et a été élu dans la nouvelle circonscription de York Centre en 1999, pour ensuite être réélu en 2003.

Lors du précédent gouvernement libéral, M. Kwinter était Ministre de la Consommation et du Commerce, Ministre des Institutions financières et Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie. Dans l'opposition, il était critique en matière d'entreprises, de perspectives d'emploi et d'innovation et membre du Comité permanent des finances et des affaires économiques.

Il a longtemps travaillé au service de la collectivité, notamment dans ses fonctions de membre du conseil d'administration de la *Canadian National Exhibition*, de président de la *Toronto Harbour Commission*, de président de la *Toronto Humane Society*, de président-fondateur du *Toronto Regional Council of B'nai Brith*, d'administrateur au Conseil d'administration du *Molson Indy*, et de

président du Conseil consultatif international, *Bishkek International School of Management and Business*.

Avant d'entrer dans la vie publique, M. Kwinter exploitait sa propre société immobilière après avoir pendant plusieurs années été vice-président d'une autre entreprise de ce même secteur d'activité. Il a aussi été vice-président de l'*Ontario College of Art*, dirigé un camp de vacances, été directeur de la rédaction d'une maison d'édition et travaillé comme concepteur industriel.

M. Kwinter est né à Toronto et a fait ses études au *Ontario College of Art*, à l'*Université de Syracuse*, au *Massachusetts Institute of Technology*, à l'*Institute of Contemporary Art* (Boston) et à l'Université de Montréal. Il détient un Baccalauréat en beaux-arts et a fait des études poussées en design industriel. M. Kwinter est également détenteur d'une Maîtrise en Administration internationale et d'un Doctorat honorifique en Droit.

M. Kwinter et son épouse Wilma ont quatre enfants, deux garçons et deux filles.

André Marin

André Marin est nommé premier ombudsman pour le ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes (DF/FC) le 9 juin 1998. Il entre en poste officiellement le 15 juin 1998 pour s'acquitter d'un mandat de trois ans et est de nouveau nommé à ce poste pour une période de cinq ans à partir du 15 juin 2001.



On lui demande souvent de discuter de questions liées à l'éthique et au travail de l'ombudsman, et il a prononcé plusieurs discours dans le cadre de conférences internationales au Canada et à l'étranger. M. Marin a également agi à titre de conseiller auprès du personnel des bureaux de l'ombudsman en Afrique du Sud et en Thaïlande à l'ouverture de ces bureaux.

Avant d'être nommé ombudsman, M. Marin occupait le poste de directeur de l'Unité des enquêtes spéciales du ministère du Procureur général de l'Ontario, de 1996 à 1998.

Responsable de la surveillance des activités policières en Ontario, il y acquiert une vaste expérience, recevant de multiples demandes. Il se taille de ce fait une solide réputation, réussissant à mener à bien certaines enquêtes dans des cas particulièrement délicats.

Avant de se joindre à l'UES, il occupe le poste de procureur adjoint de la Couronne au ministère du Procureur général à Ottawa, et acquiert une renommée dans des cas de poursuite particulièrement délicats ayant un impact considérable.

De 1993 à 2002, M. Marin enseigne à temps partiel à la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa. Il signe plusieurs articles ainsi qu'un ouvrage juridique intitulé, *Guide to Investigations and Prosecutions*, pour lequel il est reconnu dans le monde juridique.

M. Marin a reçu son diplôme avec grande distinction de la Faculté de Droit de l'Université d'Ottawa. Il est récipiendaire du Prix Brian Dickson et du Prix John Ayles pour sa réussite académique dans le cadre du programme de LL.L. - LL.B.

Joseph Martino, LL.B.

Avocat-conseil, Unité des enquêtes spéciales

Joseph Martino est diplômé de la Faculté de Droit de l'Université de Toronto en 1998 et est admis au Barreau de l'Ontario en 1999. Depuis ce temps, il a été conseiller juridique pour l'Unité d'enquêtes spéciales – une agence du Procureur général de l'Ontario composée d'enquêteurs civils, chargée devant la loi d'enquêter sur des incidents impliquant des policiers et ayant résulté en blessures sérieuses ou décès, et qui a le pouvoir de déposer des accusations au criminel contre des policiers lorsque la preuve le permet.

À titre de conseiller pour l'Unité, M. Martino dispense des conseils sur les aspects politique, juridique, opérationnel et stratégique dans tous les domaines liés au mandat de surveillance de l'Unité. Il s'occupe également des activités d'extension de l'Unité et offre fréquemment des exposés sur des questions de surveillance en lien avec la SIU dans le cadre d'un cours sur la police au programme de Criminologie de l'Université de Toronto. Il est actuellement président du Comité de projets de recherche de la CACOLE, visant à faciliter et à appuyer l'octroi de bourses d'études portant sur la surveillance et l'imputabilité en ce qui a trait au maintien de l'ordre

Edward J. McIsaac a été nommé directeur exécutif du Bureau de l'Enquêteur correctionnel en 1986. Le Bureau agit à titre d'ombudsman pour les délinquants sous responsabilité fédérale. Il a débuté sa carrière dans le domaine correctionnel en 1973 en tant qu'agent de libération conditionnelle dans un pénitencier fédéral à Kingston en Ontario.

M. McIsaac détient un diplôme de premier cycle de l'Université Queen's et une maîtrise en criminologie de l'Université d'Ottawa.

Depuis deux décennies il est membre actif du Conseil d'administration de l'Association canadienne de justice pénale, agissant à titre de vice-président de l'Association. De plus, il est membre de l'Institut international de l'Ombudsman, de l'Association des services correctionnels de l'Ontario et du *Canadian Form of Ombudsman*.

Christopher J. McNeil, B.Comm, LL.B

Christopher J. McNeil, B.Comm, LL.B est membre non praticien de la *Nova Scotia Barristers Society*. Il oeuvre comme procureur auprès du ministère de la Justice de la Nouvelle-Écosse, prodiguant des conseils en matière de maintien de l'ordre et de services correctionnels. Vétéran de vingt-deux ans, au service du Service régional de la police d'Halifax et possédant une vaste expérience dans le domaine du maintien de l'ordre, des opérations, des communications et de l'automatisation des processus et de l'administration. Il occupe actuellement le poste de chef adjoint, responsable de la division des opérations. Il est responsable de la mise en oeuvre du projet d'intégration de la PRH/GRC.

M. McNeil possède une vaste expérience dans les domaines suivants : ressources humaines, recrutement, formation, et il a géré plusieurs litiges, y compris des plaintes relatives aux droits de la personne.

Il est coordonnateur des droits en milieu de travail, supervisant l'administration, la médiation, et les enquêtes sur les plaintes de harcèlement sexuel et racial. Pour l'instant, le chef adjoint McNeil est responsable de la mise en oeuvre des recommandations découlant d'une plainte récente aux droits de la personne ayant trait à l'établissement de profils raciaux.

Il agit actuellement comme autorité disciplinaire pour le Service régional de police d'Halifax. Il a été l'agent responsable de la mise en oeuvre du Programme de justice réparatrice du Service régional de police d'Halifax, siégeant au Comité provincial directeur de la mise en application de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents* (LSJPA), en plus d'être membre du Conseil d'administration des Programmes pour les jeunes du Phoenix, et d'assumer la présidence du Comité sur l'abus de drogue pour l'Association canadienne des chefs de police.

Murray J. Mollard

M. Mollard est directeur exécutif de la B.C. Civil Liberties Association. Il occupe ce poste depuis 2001. Il travaillait auparavant à titre de responsable des politiques depuis 1994.

Il est membre de la Law Society de la Colombie Britannique depuis 1992. Il obtient un baccalauréat en Droit de l'Université McGill en 1990 et un baccalauréat en Commerce de la Faculté de Commerce de l'Université de la Colombie-Britannique en 1986. Avant son emploi pour la BCCLA, M. Mollard travaillait en droit du travail et en droit environnemental. Il a également travaillé auprès du juge Wallace T. Oppal dans le cadre de la Commission d'enquête sur le maintien de l'ordre en Colombie-Britannique, où il était responsable de la recherche en matière de réglementation des services privés de sécurité.

M. Mollard était également assistant du professeur Bill Black de la Faculté de Droit de l'UBC pour l'examen des droits de la personne en 1994. Il est l'auteur de *The Citizenship Handbook – A Guide to Democratic Rights and Responsibilities for New Canadians*. Il prononce régulièrement des conférences sur des questions relatives à la responsabilité policière et au respect de la vie privée.

Pierce Murphy, premier ombudsman communautaire de Boise, est nommé par le maire et le conseil de ville le 2 mars 1999 et débute son travail le 5 avril 1999. M. Murphy possède une vaste expérience dans la gestion des ressources humaines, la facilitation, la médiation et les enquêtes. M. Murphy est titulaire d'une maîtrise en études pastorales de Loyola University de la Nouvelle-Orléans; il détient également une maîtrise en psychologie de l'orientation de Gonzaga University à Spokane, Washington, et un baccalauréat en commerce de Santa Clara University à Santa Clara en Californie. M. Murphy débute sa carrière en 1972 comme agent responsable de l'application des lois auprès de la Ville de Menlo Park en Californie. Après avoir terminé ses études universitaires, et de 1986 à 1994, M. Murphy maintient une pratique active de consultation en gestion des ressources humaines, avec une clientèle provenant des États-Unis, d'Europe, d'Asie et d'Amérique latine. En 1994 M. Murphy se joint à la Division du papier de la *Boise Cascade Corporation* à titre de directeur du développement des ressources humaines. M. Murphy est marié et père de sept enfants.

Fo Niemi, arbitre public, a été cofondateur (en 1983) et est encore aujourd'hui directeur exécutif du Centre de recherche-action sur les relations raciales (CRARR) à Montréal. Depuis 1991 M. Niemi a également travaillé à la Commission des droits de la personne au Québec et, en 1993, il a agi comme président pour les consultations publiques de la Commission sur la discrimination et la violence à l'endroit des gays et lesbiennes.

Parmi les autres fonctions assumées par Fo Niemi, mentionnons : Président de SIDA Bénévoles Montréal, Président du Programme de contestations judiciaires du Canada et Membre des Directeurs de la Fondation canadienne des relations raciales (créée par la Couronne en vue du règlement d'indemnisation de réparation à l'intention des Canadiens d'origine japonaise). M. Niemi reçoit le Prix de la Justice du Québec décerné par le Procureur général du Québec pour son engagement exceptionnel aux idéaux de justice, ainsi que la médaille commémorant le 125^e Anniversaire de la Confédération que lui a remise le Gouverneur général.

L'Honorable Juge Wallace T. Oppal

Le Juge Oppal a été nommé à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique le 19 juin 2003. Depuis décembre 1985 il occupe les fonctions de Juge à la Cour Suprême de la Colombie-Britannique.

Auparavant il avait exercé le droit criminel à Vancouver pendant 13 ans. Il a effectué un travail considérable aux Assises et à la Cour d'appel autant du côté de la Couronne que de la Défense. Il a également été nommé Conseiller juridique spécial pour la Couronne dans des dossiers de crime commercial.

Il a présenté de nombreuses conférences dans le cadre de séminaires de formation juridique continue et de séminaires des Juges de la Cour supérieure. Le Juge Oppal a occupé de nombreuses fonctions à titre de :

- Responsable de groupe permanent du cours sur la Défense des droits dispensé par la *Continuing Legal Education Society*,
- ancien membre du Comité consultatif de la Commission de réforme du droit du Canada;
- membre du Comité consultatif de l'Association des sténographes de cour,
- Président de la *Law Courts Education Society of British Columbia*,
- Autrefois directeur des Services aux familles du Grand Vancouver,
- membre du comité *1993 Ad Hoc Advisory Committee for a National Strategy on Community Safety and Crime Prevention*
- Conférencier invité dans le cadre du Programme national sur le Droit criminel,
- Directeur de la *BC Coalition for Safer Communities*,
- Membre du *Supreme Court Judges Criminal Law Committee*,
- Auteur du rapport de *l'Independent Commission of Inquiry into Policing in British Columbia*

Il continue de remplir son mandat au Conseil d'administration de la Fondation de bourses Barry Sullivan et au Conseil consultatif du Prix du Duc d'Édimbourg. Le Juge Oppal est fréquemment invité comme conférencier par la Faculté de Droit de l'Université de Colombie-Britannique, la Faculté de Droit de l'Université de Victoria, la *Justice Institute of British Columbia* et l'Université Simon Fraser.

Margaret Parsons

Margaret Parsons est directrice exécutive de l'*African Canadian Legal Clinic* de Toronto depuis 1996. Cette clinique, qui prodigue des services de nature juridique dans les cas de discrimination, a vu le jour en 1994. Le personnel

s'occupe des questions liées au racisme à l'égard des noirs à tous les niveaux et dans toutes les sphères de la société canadienne. L'ACLC a contribué à répondre à de récentes études et à des rapports médiatiques sur l'établissement de profils raciaux et ses conséquences sur les afro-canadiens. De plus, la clinique soutient et continue de coordonner *l'African Canadian Community Coalition Against Racial Profiling*, un groupe composé de 54 organismes, organisations et leaders appartenant à la communauté noire.

Elle reçoit son LL.B de l'Université de Windsor. Avant de se joindre à la clinique elle était coordonnatrice des programmes d'aide juridique pour les jeunes noirs de Toronto pour cinq tribunaux de la ville. Madame Parsons a également agi à titre d'arbitre pour la Commission ontarienne des droits de la personne.

William Phillips

William Phillips est un Mohawk de la Réserve des Mohawks d'Akwesasne, située dans la partie sud de l'Ontario en bordure de l'État de New York et du Québec.

Actuellement, M. Phillips est chef du district de TsiSnaihne. Il représente le Conseil des Mohawks d'Akwesasne et représente aussi cette communauté dans la partie canadienne de la réserve. Il agit à titre de président de la Commission de police des Mohawks d'Akwesasne. En même temps qu'il remplit ses fonctions de nature politique il est aussi responsable du portefeuille de la Justice et de celui de la Sécurité publique.

M. Phillips est au service du *United States Marine Corps* de 1971 à 1974, et reçut une libération honorable de cet organisme. Il est également membre de la *New York State Army National Guard* de 1983 à 1989. Il débute sa carrière de policier comme patrouilleur pour le village de Malone, dans l'État de New York, et par la suite comme policier sur la réserve d'Akwesasne, New York. Sa carrière prend un nouveau tournant lorsqu'il accepte un poste dans une institution pénitentiaire fédérale, le *Ray Brook Bureau of Prisons*, Ray Brook, New York. Il prend sa retraite en 2003 après y avoir oeuvré pendant vingt-trois ans.

William Phillips est membre du comité *Police Governance Authority Committee*, de la *National Native American Law Enforcement Association* et de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO).

Dirk Ryneveld, CR

Dirk Ryneveld obtient son diplôme en Droit en 1971 de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon. Il fait son stage et pratique le droit à Cranbrook, Colombie Britannique, jusqu'à sa nomination à titre d'avocat-conseil adjoint de la Couronne pour *East Kootenays* en avril 1974. À ce titre, M. Ryneveld est

responsable de la mise en œuvre et de l'administration du bureau du conseil de la Couronne nouvellement créé et les poursuites judiciaires dans *East Kootenays*.

En juillet 1985, M. Ryneveld devient avocat-conseil adjoint de la Couronne à Victoria, où il était responsable de l'administration du bureau en plus d'avoir la responsabilité de certains procès. Au cours de cette période, il est devenu directeur de la section des poursuites judiciaires pour les crimes majeurs pour l'île de Vancouver. À ce titre, il a régulièrement travaillé avec les services de police municipaux et plusieurs détachements de la GRC sur l'île de Vancouver. De plus, Dirk s'est occupé de plusieurs cas hautement publicisés, dont des cas de meurtre, d'agression sexuelle, d'incendie criminel, et de cas de procédures contre de dangereux criminels. Il a également agi comme conseiller, sur une base régulière pour la Cour d'appel de la C.-B. et à l'occasion, pour la Cour suprême du Canada. Il a été nommé Conseiller de la Reine en 1990.

En mars 1999, M. Ryneveld prend un congé autorisé comme avocat de la Couronne pour assumer les fonctions de principal avocat poursuivant pour le Tribunal international de La Haye, aux Pays-Bas, chargé de la poursuite des criminels pour l'ex-Yougoslavie. M. Ryneveld a été le principal conseil dans bon nombre causes importantes. La première, en Bosnie, a abouti à une déclaration du Tribunal judiciaire établissant que le viol, l'agression sexuelle et l'esclavage des femmes perpétrés par des soldats sont désormais des crimes de guerre. Cette cause est suivie de la cause relative aux camps de détention de Keraterm, où le commandant du camp et les chefs de quarts de travail furent reconnus coupables de persécution, considérée comme un crime contre l'humanité. Plus récemment, M. Ryneveld a agi comme principal conseil au procès de Slobodan Milosevic en ce qui a trait au Kosovo, décrit par les médias comme le procès pour crimes de guerre le plus important depuis Nuremberg.

M. Ryneveld a été assermenté comme Commissaire aux plaintes contre la police de la Colombie-Britannique le 13 février 2003.

Ian Scott, LL.B

Avocat-conseil, Poursuites du ministère de la Justice

M. Ian Scott est diplômé de l'université de Toronto et de l'université de Western Ontario. Il est admis au barreau en 1983. Après avoir été stagiaire pour des juges de l'ancienne Haute Cour de l'Ontario, il travaille brièvement pour un cabinet d'avocats du centre-ville puis s'associe au réseau des substituts du Procureur général en 1985.

Après avoir été adjoint du Procureur de la Couronne pendant environ cinq ans au centre-ville de Toronto, il rejoint en 1991 ce que l'on nommait autrefois le Bureau du Directeur des poursuites criminelles. Ce bureau soutenait des accusations

dans les cas où le bureau de la Couronne local était en situation de conflit, c'est-à-dire que la plupart des accusés étaient des agents de police et des avocats. Éventuellement, entre 1994 et 1997, il en vient à assumer la direction du bureau. En 1997 il quitte le bureau, monte sa propre pratique et pendant cette période soutient de nombreuses accusations contre des policiers à l'interne ainsi que des appels de l'OCCPS pour le compte du *Peel Regional Police*. En 2001 il revient au Bureau des procureurs de la Couronne – Droit criminel, s'occupant principalement des appels et des poursuites impliquant des avocats ou des policiers.

M. Scott a aussi rédigé et prononcé des conférences sur les poursuites ayant trait à la police et à l'éthique en matière de justice. Parmi ses plus récents travaux on peut citer :

Police Misconduct Causing Death or Serious Injury- A proposal to Amend the Mandate of the Special Investigations Unit, qui doit paraître dans la *Criminal Law Quarterly*, 2005

Taking Statements from Police Officers Suspected of Criminal Misconduct: A Proposed Protocol, à paraître dans le *Criminal Law Quarterly*, automne 2004

To Plead or not to Plead – Implications of a Criminal Record under the Police Services Act Disciplinary Regime, *University Education Program Materials, Cour de Justice de l'Ontario*, Juin 2003

Can Documents Smoke? An Inquiry into the Relationship between the R. v. Murray decision and Documents characterised as Evidence of Crime, *Criminal Law Quarterly*, [2003] Volume 47, p. 157

Search of Law Offices and Turning the Client In, Emergency Situations in Criminal Law, *Metro Toronto Lawyers Association Nutshell Programme*, 12 janvier 2000

Subpoenas and Medical Records, *The Canadian Medical Legal Conference Papers and Abstracts, Interactive Learning Continuum*, Juin 1997

Calder – *The Charter Trumps the Truth Seeking Tool of Impeaching the Accused with a Prior Inconsistent Statement* (1996), 46 C. R. (4^e) 161

Dave Seglins est reporter pour la CBC Radio et animateur à Toronto. Sa récente enquête sur la présumée corruption au sein de la brigade des stupéfiants de la police de Toronto et la dépendance aux drogues des agents banalisés vient de remporter une médaille d'argent au *New York Festival* pour excellence dans les médias. Il est l'un des meilleurs reporters de la CBC pour les questions liées à la responsabilité et la justice à Toronto.

M. Seglins a travaillé pour la CBC Radio dans tout le Canada, y compris comme animateur à Whitehorse, au Yukon. Il a également été récompensé pour avoir été le premier à diffuser la nouvelle de la tragédie de Walkerton à tous les auditeurs canadiens – et pour sa couverture de l'enquête judiciaire sur la contamination de l'eau de Walkerton qui a entraîné la mort de sept personnes, en plus de faire des milliers de malades.

Donna L.Shelley, CR

Donna L. Shelley, c.r., est une associée du cabinet juridique McLennan Ross LLP d'Edmonton, où elle se concentre principalement sur le droit corporatif commercial dans le cadre de sa pratique. Madame Shelley possède une vaste expérience en droit administratif, ayant été membre de différents tribunaux administratifs depuis 1990.

:A titre d'ancien membre de la Cour d'Appel d'Edmonton et de membre actif du *Municipal Government Board* d'Alberta, Madame Shelley a jugé de nombreux recours ayant trait à des affaires d'évaluation et de planification foncière. À titre de membre des Bureaux d'appels populaires elle jugeait les appels interjetés en vertu du *Social Development Act*, de l'*Assured Income for Severely Handicapped Act* et du *Seniors' Benefit Act*.

Madame Shelley a été chargée de cours à temps partiel à la Faculté de la Formation continue, et depuis 1994 elle enseigne les cours de formation professionnelle du Barreau de la *Legal Education Society* d'Alberta. Elle a aussi présenté de nombreux exposés, présidé des tables rondes et offert des présentations à l'intention de divers organismes ou dans le cadre de conférences, y compris la *Law Society of Alberta* et l'Association du Barreau canadien. Madame Shelley prend part activement à des œuvres de bienfaisance et à des organismes communautaires, notamment le *Rotary Club* d'Edmonton.

T. Sher Singh de Guelph, Ontario, est avocat.

Membre éminent de la communauté Sikh canadienne, il prône l'importance de maintenir des relations interraciales positives et un dialogue interactif entre les membres de différentes religions.

Il a démontré, par son service au public, comment une vibrante mosaïque culturelle permet d'enrichir notre nation. Chroniqueur au quotidien *The Toronto Star*, il est un éloquent porte-parole qui a souvent été invité à participer à des groupes de discussion sur la chaîne Vision TV. Il est un symbole vivant de l'importance de la médiation, de l'écoute attentive et de la compréhension comme moyens de jeter des ponts entre les divers segments de notre société.

David F. Sunahara, PhD

Après avoir complété son doctorat à l'Université d'Alberta en 1980, Dr Sunahara travaille comme chercheur et analyste des politiques à la Division de l'application des lois de l'Alberta de l'Alberta Solicitor General. À ce titre il entreprend divers projets de recherche dans le domaine policier. En 1989, Dr Sunahara quitte l'Alberta Solicitor General pour rejoindre la GRC à titre de membre civil.

Depuis ce temps il occupe des fonctions d'agent de recherche et de gestionnaire de recherche au Collège canadien de police où, pendant les 14 dernière années il a mené et géré divers projets de recherche, notamment ceux concernant la déontologie, le recours à la force, la police autochtone ainsi qu'un éventail de questions sur la formation. Il siège au sous-comité de déontologie de l'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et a contribué à la rédaction du cadre éthique de l'ACCP, le code de déontologie de cet organisme.

Le Dr. Sunahara a publié plusieurs articles concernant l'éthique policière, la planification stratégique, le mode substitutif de règlement des différends et l'histoire de la communauté japonaise canadienne.

Peter A. Tinsley

Directeur de l'Unité des enquêtes spéciales (Ontario)

Peter A. Tinsley est avocat, autrefois Juge-avocat général adjoint pour les Forces armées canadiennes. Le 1^{er} janvier 1999 il est nommé Directeur de l'Unité des enquêtes spéciales et continue à remplir ces fonctions jusqu'en 2003. Il est alors nommé à l'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo à titre de procureur international du district de Mitrovica, et président du Conseil de la magistrature et de la poursuite du Kosovo, un poste qu'il occupait jusqu'en avril 2004.

La carrière de M. Tinsley dans les Forces armées canadiennes s'échelonne sur 28 ans, dont 15 ans passés au Bureau du Juge-avocat général. Pendant cette période il assume différentes fonctions, notamment celle de conseiller des autorités principales du ministère de la Défense nationale, et agit à titre de principal Substitut du procureur général et Conseiller juridique d'appel dans le cadre de poursuites contre les membres des Forces armées canadiennes postés en Somalie. Peu de temps avant sa nomination, M. Tinsley avait une pratique privée à Belleville, se spécialisant dans le droit criminel et la médiation.

M. Tinsley est également membre du Conseil d'administration de l'Association canadienne de surveillance civile du maintien de l'ordre (ACSCMO / CACOLE) et membre du Comité consultatif du *Centre of Forensic Sciences* de l'Ontario.

Sandra Wilson

Coordonnatrice des relations communautaires pour le Service de police de Hamilton

Madame Sandra Wilson est responsable de la direction d'exploitation et d'orientation stratégique de la sous-direction de la police et des relations raciales et ethniques. Son mandat concerne le développement, la coordination, la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des relations entre le Service et les différentes communautés de Hamilton.

Sandra Wilson a obtenu son Baccalauréat ès arts de l'Université McMaster ainsi qu'une accréditation en formation et perfectionnement de la *Ontario Society Training & Development*, elle s'est également qualifiée pour le règlement substitutif des différends au *Mohawk College* et pour la Gestion des ressources humaines à l'Université McMaster.

Elle a acquis son expérience notamment à titre de:

- Ancienne vice-présidente, Comité consultatif des maires sur les relations interraciales
- Ancien membre du Comité pour la représentation équitable auprès des comités, des conseils et des commissions de Hamilton
- Ancien tuteur bénévole: Université McMaster
- Comité consultatif des citoyens du Chef de police
- Membre de la Commission des agents de sûreté civils

George V. Wright a été nommé commissaire de la Manitoba Law Enforcement Review Agency (LERA) en mars 1998. Avant d'occuper ce poste, il était enquêteur principal à la Direction des services chargés de l'application de la loi du ministère de la Justice du Manitoba, où il dirigeait les enquêtes de la LERA et était responsable de la gestion du Programme des gendarmes spéciaux autochtones de la GRC. Il entrait en consultation avec les conseils municipaux et communautaires et les conseils des Premières Nations et leur procurait son avis sur des questions d'application de la loi. Auparavant, il avait aussi occupé le poste de Régistrare des détectives privés et des services de sécurité.

M. Wright a connu une longue et brillante carrière dans le domaine du maintien de l'ordre. En 1965 il entrait à la Gendarmerie royale du Canada, occupant différents postes à travers le Manitoba. Ses fonctions d'agent de la GRC comprenaient notamment le détachement, les enquêtes générales, la patrouille routière et l'administration; il fut commandant de détachement et superviseur de subdivision et, peu de temps avant de prendre sa retraite il occupa le poste de surveillant de la circulation de la Division "D" (pour le Manitoba). M. Wright s'est

élevé au rang de sergent d'état-major et a pris sa retraite de la GRC en 1995 après trente ans de loyaux services. Il est récipiendaire d'une médaille d'ancienneté, avec agrafe en argent, décernée par la Gendarmerie royale.

En juillet 1981, M. Wright reçut de la part des Premières Nations de la Baie-des-Sables un "Star Blanket", récompense confirmant de la part du donateur sa très haute opinion de la générosité ou des réalisations du récipiendaire.

M. Wright est membre du conseil d'administration de la CACOLE, et a assisté aux conférences nationales et internationales sur la surveillance civile de l'application de la loi.